

TOYOTA TSUSHO CORPORATION

Compliance & Crisis Management Dept.
Compliance Management Group

1ère édition	1er juillet 2016
2ème édition	2 juillet 2018
3ème édition	1er octobre 2025

 TOYOTA TSUSHO GROUP

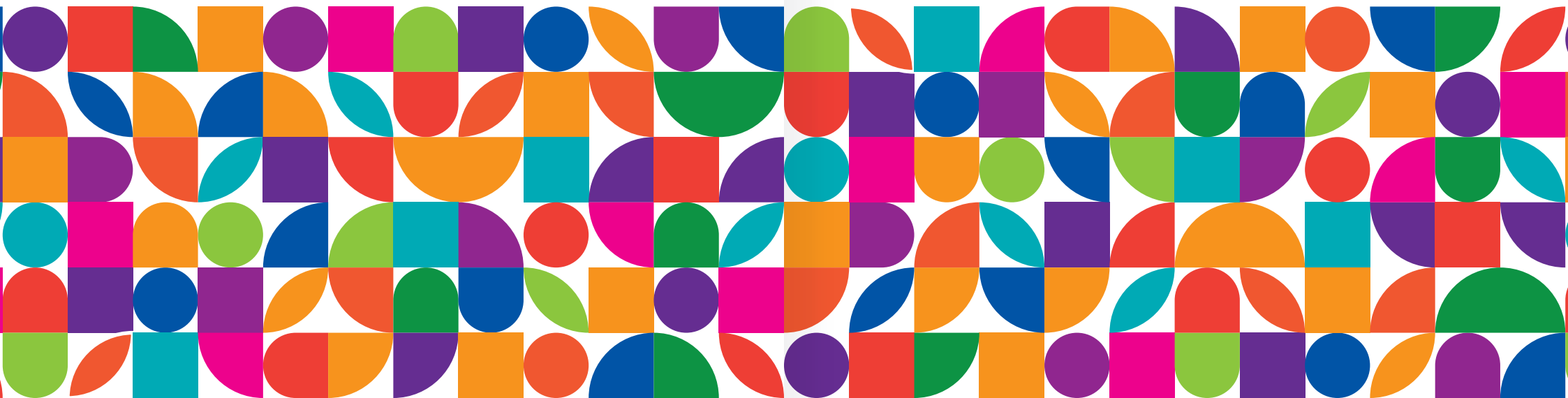
 TOYOTA TSUSHO GROUP



Code international de conduite et d'éthique

COCE

Global Code of Conduct and Ethics



Message du Président et PDG

Bonjour à tous,

En tant que membres du Groupe Toyota Tsusho, nous partageons tous une même philosophie d'entreprise :

« Vivre et prospérer ensemble avec les individus, la société et la planète, afin d'être une entreprise génératrice de valeur qui contribue à la création de sociétés prospères. »

Le Groupe Toyota Tsusho est une organisation unique composée de 70 000 personnes d'origines, de nationalités, d'âges et de genres divers, présente dans plus de 130 pays à travers le monde. Malgré cette diversité, nous sommes tous unis par notre Philosophie d'entreprise. Les Directives de conduite sont les principes d'action mis en place pour concrétiser cette philosophie, et le Code international de conduite et d'éthique (COCE) fournit un cadre plus détaillé et concret pour ces directives.

Pour continuer à croître en tant que compagnie, il est essentiel pour nous d'incarner l'esprit « Be the Right ONE » (être LE bon), en gagnant la confiance et en étant constamment choisis par la société et par nos clients. La confiance ne s'acquiert pas en un jour : elle se construit progressivement par des actions cohérentes et sincères et par des décisions réfléchies, prises par chacun de nous au quotidien. Le COCE est notre « boussole », qui nous guide pour agir avec intégrité et rester sur la bonne voie.

À mesure que nos activités se développent dans des domaines variés à l'échelle mondiale, nous évoluons dans un environnement de plus en plus complexe où il n'existe rarement qu'une seule « bonne » réponse. Toutefois, même dans ce contexte, nous ne devons pas craindre le changement, mais au contraire l'accueillir et relever avec audace de nouveaux défis. Pour cela, il est plus que jamais nécessaire de rester ancrés dans des valeurs fortes et immuables.

En tant que membres du Groupe Toyota Tsusho, vous êtes invités à bien comprendre le COCE et à l'appliquer comme fondement de vos actions et de vos décisions quotidiennes. Posez-vous toujours la question : « Puis-je présenter fièrement mon travail et les activités auxquelles je participe à ma famille et à mes amis ? »

Tous ensemble, nous sommes l'équipe qui construit l'avenir du Groupe Toyota Tsusho. Continuons à avancer, guidés par notre boussole qu'est le COCE, afin de transmettre une planète meilleure aux enfants de demain.

Toshimitsu Imai

Président et PDG
Toyota Tsusho Corporation



À propos de cette brochure

Au moment de prendre des décisions ou de faire face à des incertitudes, cette brochure fournit une explication claire et accessible du Code international de conduite et d'éthique (COCE), qui sert de référence en matière de valeurs et de normes de jugement pour tous les membres du Groupe Toyota Tsusho. Veuillez la conserver à portée de main afin de pouvoir vous y référer à tout moment.



Qu'est-ce que le Code international de conduite et d'éthique (COCE) ?	04
MVV et COCE	06
Les 10 principes fondamentaux du COCE	08
Schéma de vérification du COCE	16
Signalement des violations du COCE	18

Qu'est-ce que le Code international de conduite et d'éthique (COCE) ?



Le Code international de conduite et d'éthique (COCE) est un ensemble de normes et de principes éthiques, applicables à l'échelle mondiale. Il incarne de manière claire et précise les Directives de conduite qui soutiennent la Philosophie d'entreprise du Groupe Toyota Tsusho. Chaque membre du Groupe Toyota Tsusho doit considérer le COCE comme la norme en matière de valeurs et de jugement dans l'exercice de ses activités quotidiennes, tout en appliquant notre Philosophie d'entreprise.

Philosophie fondamentale du Groupe Toyota Tsusho

Philosophie d'entreprise

En vivant et en prospérant ensemble avec les personnes, la société et la planète, nous aspirons à être une entreprise génératrice de valeurs qui contribuent à la création de sociétés prospères.

Directives de conduite

En tant qu'entreprise citoyenne :

- Nous nous efforçons de créer et de développer des activités transparentes et équitables.
- Nous agissons de manière responsable et nous protégeons l'environnement naturel.
- Nous faisons preuve de créativité et nous fournissons de la valeur ajoutée.
- Nous respectons les personnes et nous nous efforçons de créer un environnement de travail stimulant.

Le COCE se compose des principes suivants :

● La sécurité et la conformité sont la porte d'entrée de toute activité.



● Publier des informations financières exactes en tant que compagnie cotée en bourse.



● Respecter non seulement les lois, mais aussi les règles internes et l'éthique de l'entreprise.



● Contribuer à un développement durable de la société, en apportant une valeur ajoutée grâce à la créativité et à l'amélioration, tout en tenant compte de l'environnement.



● Respecter les droits humains et promouvoir la diversité.



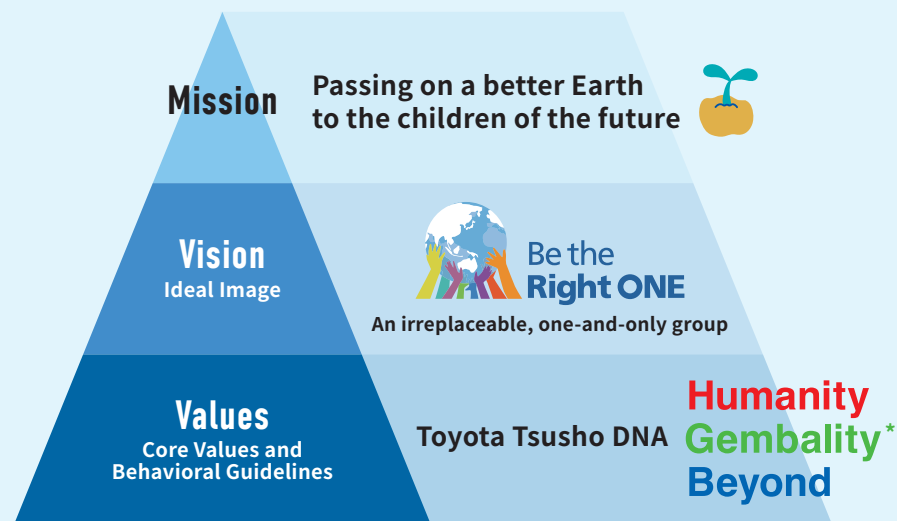
MVV et COCE



COCE, for the Future



Le COCE sert de boussole pour concrétiser notre Mission, notre vision et nos valeurs (MVV).



* Gembality: Combination of "Gemba" [Gemba = "Genchi" (on-site) + "Genbutsu" (hands-on)] + "reality"



Code international de conduite et d'éthique



Code international de conduite et d'éthique

Les **10** principes

- 1 Nous observons le principe « ANZEN » afin d'établir un environnement de travail sécurisé et sain.
- 2 Nous agissons conformément aux lois et réglementations en vigueur, y compris les lois sur l'anticorruption, l'antitrust et la concurrence, ainsi que les lois et réglementations en matière de commerce.
- 3 Nous mettons un point d'honneur à délivrer un compte-rendu financier rigoureux.
- 4 Nous sommes responsables du strict respect de toutes les règles de la compagnie.
- 5 Nous agissons avec intégrité, honnêteté et transparence et établissons une relation de confiance avec toutes les parties prenantes.
- 6 Nous contribuons au développement durable de la société.
- 7 Nous encourageons et poursuivons les activités commerciales respectueuses de l'environnement.
- 8 Nous apportons de la valeur ajoutée grâce à notre capacité d'innovation et à l'application du principe « Kaizen » (amélioration continue).
- 9 Nous respectons les droits de l'homme.
- 10 Nous encourageons la diversité et l'inclusion au sein de la compagnie et de la société dans son ensemble.

1

Nous observons le principe « ANZEN » afin d'établir un environnement de travail sécurisé et sain.



La sécurité et la santé de tous nos employés sont au cœur de nos activités commerciales.



- Nous devons prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et protéger la santé de nos collaborateurs et de toute personne touchée de près ou de loin par nos activités commerciales.
- Nous devons agir dans le respect de toutes les lois, réglementations et normes internes en vigueur en matière de sécurité et de santé.
- Nous participons à des formations et des activités relatives à la sécurité et à la santé.
- Nous exploitons et développons notre propre système de gestion de la sécurité et de la santé.



2

Nous agissons conformément aux lois et réglementations en vigueur, y compris les lois sur l'anticorruption, l'antitrust et la concurrence, ainsi que les lois et réglementations en matière de commerce.



La conformité est indispensable à toutes nos activités commerciales. Il suffit d'une seule violation des lois en vigueur pour entacher sérieusement notre réputation et nos valeurs.

Par conséquent :

- Nous devons nous familiariser avec toutes les lois et réglementations (y compris les règles internationales) qui régissent notre domaine de responsabilité et les respecter rigoureusement.
- Nous devons demander conseil à notre département juridique ou à notre conseiller juridique en cas de doute.
- Nous devons signaler toute infraction via les voies appropriées.

Une seule violation des lois sur l'anticorruption, l'antitrust et la concurrence ou des lois et réglementations commerciales peut aboutir à des sanctions sévères, ainsi que des peines pénales, et compromettre définitivement la réputation de la personne en cause et celle de la compagnie.

Par conséquent :

- Nous devons nous tenir informés des lois applicables en matière d'anticorruption, d'antitrust et de concurrence, ainsi que sur les lois et réglementations commerciales en vigueur, et les respecter rigoureusement à tout moment.
- Nous devons refuser d'offrir, de donner ou de recevoir des cadeaux, des repas, des divertissements, des dons ou des contributions à des fins illégales ou contraires à l'éthique.
- Nous devons exercer une concurrence loyale sur le marché et éviter toute activité qui pourrait nous amener à enfreindre les lois et réglementations en matière d'antitrust et de concurrence.
- Nous devons faire preuve d'une extrême prudence lors de nos rencontres avec des concurrents et éviter notamment toute discussion sur des informations sensibles, telles que les parts de marché, le marketing, les prix et la stratégie de tarification.
- Nous devons reconnaître que certains produits, certaines destinations et certaines tierces parties peuvent faire l'objet d'embargos ou de restrictions, et prendre des précautions particulières pour veiller à ce que toutes les transactions internationales soient effectuées conformément aux lois et réglementations en vigueur.

3

Nous mettons un point d'honneur à délivrer un compte-rendu financier rigoureux.



En tant que compagnie cotée en bourse, il est capital pour nous-mêmes et pour nos parties prenantes que nos données financières soient exactes.

Par conséquent :

- Nous devons vérifier scrupuleusement l'exactitude des données financières que nous fournissons.
- Nous devons respecter les principes comptables en vigueur.
- Nous devons dévoiler des données financières opportunes, précises et non trompeuses.
- Nous devons conserver des preuves fiables, précises et vérifiables de toutes les transactions.



4

Nous sommes responsables du strict respect de toutes les règles de la compagnie.



- Nous devons comprendre et suivre toutes les règles de la compagnie.
- Nous devons répondre de toute infraction des règles de la compagnie et être conscients que de telles infractions peuvent entraîner des sanctions disciplinaires.

Nous agissons avec intégrité, honnêteté et transparence et établissons une relation de confiance avec toutes les parties prenantes.



En tant qu'entreprise citoyenne, nous nous engageons à faire preuve d'honnêteté, d'intégrité et de transparence au-delà de toute loi ou réglementation. Nous sommes convaincus que cet engagement nous permettra de gagner la confiance de toutes nos parties prenantes et servira de fondation à nos activités commerciales.

Par conséquent :

- Nous ne cherchons pas simplement à dégager des bénéfices ; nous prenons en compte les intérêts des diverses parties prenantes et nous nous efforçons de gagner leur confiance.
- Nous nous investissons uniquement dans des activités respectant les règles d'éthique locales et internationales.
- Nous devons respecter et protéger les données confidentielles et personnelles, la propriété intellectuelle et le secret commercial de notre compagnie et des tierces parties.
- Nous ne devons traiter en aucun cas avec une personne impliquée de près ou de loin dans une organisation criminelle ou dans d'autres activités illégales.
- Nous ne devons faire aucune déclaration fausse ou prêtant à confusion. Nous nous abstenons de toute remarque et de tout comportement désobligeants envers autrui. En cas d'erreur, nous la corrigeons immédiatement.
- Nous devons signaler tout conflit d'intérêts remettant en cause notre responsabilité envers l'entreprise et nous ne devons pas faire passer nos priorités personnelles avant les intérêts de la compagnie.
- Nous ne devons pas utiliser les biens de la compagnie à des fins autres que celles de la compagnie.
- Nous ne nous livrons pas et ne nous impliquons pas dans des délits d'initié.

Nous contribuons au développement durable de la société.



Nous sommes profondément convaincus que pour garantir une réussite durable, nous devons nous développer en harmonie avec les personnes, respecter la société et la planète.

Par conséquent :

- En collaborant avec les entreprises, les communautés et les autorités gouvernementales locales, nous évaluons les besoins locaux et mondiaux et contribuons à construire les fondements durables d'un développement industriel et économique prospère.
- Nous encourageons activement les activités de contribution sociale à travers le monde, notamment dans les domaines de l'éducation, du bien-être social et de l'environnement.

Nous encourageons et poursuivons les activités commerciales respectueuses de l'environnement.



L'alignement de nos activités commerciales sur les questions environnementales est au cœur de notre philosophie fondamentale.

Par conséquent :

- Nous devons scrupuleusement respecter les lois et les normes environnementales locales et mondiales.
- Nous développons des technologies, des services, des produits et des modèles économiques respectueux de l'environnement.
- Nous réduisons les déchets, nous réutilisons nos produits et nous recyclons nos ressources dans le cadre de nos activités commerciales.
- Nous tenons compte de l'impact de nos activités commerciales sur l'environnement.
- Nous surveillons et évaluons étroitement l'impact de nos activités commerciales sur l'environnement via notre système de gestion environnementale (EMS).

Nous apportons de la valeur ajoutée grâce à notre capacité d'innovation et à l'application du principe « Kaizen » (amélioration continue).



Afin de nous développer de façon durable et de contribuer à une société en mutation, il est primordial que nous nous engagions à proposer de nouvelles idées, à générer de la valeur pour la société et à améliorer sans cesse nos activités commerciales.

Par conséquent :

- Nous interconnectons et partageons différentes idées, technologies et compétences à travers notre réseau et nos chaînes de valeur à l'échelle mondiale.
- Nous améliorons continuellement nos modèles économiques et nos processus via nos activités PDCA et Kaizen.
- Nous avons à cœur de diffuser nos innovations et le principe « Kaizen » tout au long de notre chaîne de valeur et dans nos nouveaux domaines d'activité.

Nous respectons les droits de l'homme.



Le respect des droits de l'homme est profondément ancré dans notre philosophie fondamentale. Nous ne tolérons aucune violation des droits de l'homme.

Plus particulièrement :

- Nous ne nous impliquons dans aucune activité allant à l'encontre de la dignité humaine.
- Nous ne faisons aucune discrimination sur la base de la race, de la couleur de peau, du sexe, de la religion ou de la nationalité.
- Nous ne participons pas au travail des enfants, à la traite des humains ni à toute autre forme de travail forcé.
- Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement.
- Nous ne traitons avec aucun individu impliqué de près ou de loin dans la violation des droits de l'homme.

Nous encourageons la diversité et l'inclusion au sein de la compagnie et de la société dans son ensemble.



Nous croyons fermement que la diversité et l'inclusion soutiennent l'innovation et la croissance. Notre diversité nous permet de voir le monde sous diverses perspectives afin de répondre à la dynamique croissante du milieu des affaires et de nos clients à travers le monde.

Par conséquent :

- Nous encourageons un lieu de travail dans lequel les employés de races, de nationalités, de sexes, et d'âges différents travaillent main dans la main.
- Nous garantissons l'égalité des chances indépendamment de la race, de la nationalité ou du sexe.
- Nous encourageons un dialogue ouvert à tous les niveaux et entre tous les membres de notre organisation.
- Nous améliorons nos compétences en matière d'intégration post-fusion pour en tirer un avantage concurrentiel.





Schéma de vérification du COCE



Est-ce conforme au COCE ?

DÉPART

ÉTAPE 1 La sécurité et la santé sont-elles garanties ?

NON

OUI

ÉTAPE 2 Est-ce légal ?

NON

OUI

ÉTAPE 3 Est-ce conforme aux règles de la compagnie ?

NON

OUI

ÉTAPE 4 Seriez-vous fier si votre famille était au courant de cela ?

NON

OUI

ÉTAPE 5 Cela contribue-t-il à la société ?

NON

OUI

ÉTAPE 6 Est-ce durable sur le plan environnemental ?

NON

OUI

ÉTAPE 7 Cela respecte-t-il les droits de l'homme ?

OUI

STOP

C'est contraire au COCE.
Veuillez reconsidérer votre réponse.

ARRIVÉE

Cohérence confirmée.

Signalez immédiatement toute violation du COCE !

Pour construire une culture solide fondée sur le COCE, il est essentiel de signaler immédiatement toute violation potentielle du COCE dont vous avez connaissance.



- Tous les employés et cadres doivent signaler sans délai, via les voies appropriées*, toute préoccupation concernant une violation du COCE.
- Tous les employés et cadres doivent coopérer pleinement aux enquêtes menées par la compagnie concernant les violations du COCE.
- Le Groupe TTC interdit strictement toute action de représailles ou tout traitement injuste à l'encontre des personnes qui, de bonne foi, signalent des violations du COCE ou coopèrent aux enquêtes.

*** Voies appropriées :**

- ① Ligne hiérarchique (supérieurs, etc.)
- ② Divisions appropriées de l'entreprise

Si vous rencontrez des difficultés pour signaler via ces voies appropriées, veuillez utiliser la ligne d'alerte interne de votre compagnie.

\\ SPEAK UP //

Le Groupe Toyota Tsusho a mis en place une ligne d'alerte interne mondiale appelée « SPEAK UP ». Veuillez utiliser cette ligne si vous rencontrez des difficultés pour effectuer un signalement via les voies appropriées ou via la ligne d'alerte interne de votre compagnie.



Pour plus de détails, veuillez consulter le « Système d'alerte du Groupe Toyota Tsusho » sur G-TWINS.

https://ttc-g-twins.toyotsu.co.jp/compliance_kikikanri/page_000008.html

